



# La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne

1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne

Tel: 02 43 01 40 10 mël: [contact@ste-suzanne.com](mailto:contact@ste-suzanne.com)

Octobre 2015 n° 88

## *Sainte-Suzanne-et-Chammes : la naissance de notre future Commune est actée*

Le 10 septembre, le Conseil municipal de Chammes, par 8 voix contre une, a décidé à bulletins secrets la création de la Commune nouvelle avec Sainte-Suzanne.

Le 18 septembre, c'était au tour du Conseil municipal de Sainte-Suzanne de voter, également à bulletins secrets. Le résultat est sans appel : 15 voix pour, sur 15 votants.

Au total, la fusion a donc été approuvée par 23 voix sur 24 conseillers municipaux votants, soit 95,8%.



Rappelons que la création de la Commune nouvelle va notamment permettre de conserver les dotations d'État qui, autrement, auraient diminué de 30% sur 3 ans, et de bénéficier d'un bonus de 5%. Les projets de la commune bénéficieront prioritairement de crédits de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et d'un remboursement de la TVA l'année même de réalisation des travaux, et non 2 ans après. Elle permettra également à terme des économies de fonctionnement.

Il appartient à présent au Préfet de la Mayenne, au vu des deux délibérations concordantes de Chammes et de Sainte-Suzanne, de prononcer par arrêté la création de la Commune nouvelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### **Délibération portant création de la Commune nouvelle de "Sainte-Suzanne -et- Chammes", par regroupement des communes de Chammes et de Sainte-Suzanne.**

Le 18 septembre 2015, le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L2113, L 2113-1 et suivants ;  
VU la Loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales modifiée et notamment les articles 21 et suivants relatifs à la Commune nouvelle ;  
VU la Loi N°2015-292 du 16 mars 2015 relative à « l'amélioration du régime des communes nouvelles, pour des communes fortes et vivantes » ;

CONSIDÉRANT les réunions, d'avril à août 2015, des Maires et Adjointes, qui ont réfléchi ensemble à un avenir commun ;  
CONSIDÉRANT la réunion collégiale du 29 juin 2015 animée par *Mairie-Conseils*, associant l'ensemble des Conseillers municipaux des deux communes voisines, et la volonté collective très majoritairement exprimée de s'engager dans la création d'une Commune nouvelle ;  
CONSIDÉRANT les réunions publiques tenues avec la population dans chacune des communes concernées les 17 et 31 juillet 2015, relayées par la presse locale, mais aussi via le site internet et journal communal ;  
CONSIDÉRANT l'accueil majoritairement favorable pour ce projet de Commune nouvelle, constaté au sein de la population ;  
CONSIDÉRANT l'identité forte et commune qui rassemble les deux communes, animées d'une volonté de partage et de développement conjoint.  
CONSIDÉRANT les bonifications financières octroyées à la commune nouvelle, ses premières simulations et l'attrait qu'elles constituent ;  
CONSIDÉRANT que cette union permettra à notre territoire de s'affirmer plus fortement au sein de sa communauté de communes et de son département, fier de son identité rurale, de sa richesse patrimoniale et volontaire de maîtriser lui-même les évolutions qui pourraient un jour le toucher ;  
Vu la délibération du Conseil municipal de Chammes du 10 septembre 2015 ;

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,**

DÉCIDE la création d'une Commune nouvelle, par regroupement des communes de Chammes et de Sainte-Suzanne, pour une population totale (DGF) de 1489 habitants (chiffre officiel connu à ce jour), avec effectivité au 1er janvier 2016 ;  
DÉCIDE que cette Commune nouvelle sera dénommée « **Sainte-Suzanne -et- Chammes** », avec pour chef-lieu Sainte-Suzanne (mairie, 53270 SAINTE-SUZANNE), et comme lieu de réunion du conseil municipal : 1bis rue Jean de Bueil, 53270 SAINTE-SUZANNE ;  
DÉCIDE que chaque commune fondatrice deviendra **commune déléguée**, comme la Loi le permet, comportant son maire délégué, ses maires-adjoints délégués, son **Conseil communal** (qui sera créé suite à un vote à la majorité qualifiée). Celui-ci sera ainsi composé durant la période transitoire (2016-2020) : Chammes : 11 membres dont le maire délégué et deux adjoints, Sainte-Suzanne : 15 membres dont le maire délégué et quatre adjoints.  
Il sera créé une **conférence municipale** de la commune nouvelle composée du maire, du maire délégué et des six adjoints.  
DÉCIDE que, comme la Loi le permet, le Conseil municipal de la Commune nouvelle sera formé, durant la période dite transitoire, courant jusqu'en 2020, de la somme de l'ensemble des Conseillers municipaux actuels des communes historiques, élus lors du scrutin de mars 2014 ;  
DÉCIDE que chaque commune fondatrice conservera sa mairie annexe, avec les services au public qui y sont rattachés ;  
DÉCIDE qu'une dotation sera attribuée par le Conseil municipal de la Commune nouvelle, à chaque commune déléguée, pour assurer son fonctionnement courant en termes d'animation et de gestion locale, et de possibles investissements (matériel et petits travaux) (cf. art. L. 2511-38 du CGCT, par renvoi de l'article L. 2113-17 du CGCT).

DIT qu'une **Charte** réglant et détaillant les conditions d'organisation, de fonctionnement, l'ensemble des conditions de vie commune, a été établie et soumise à validation des Conseils municipaux fondateurs ; ANNEXE cette charte à la présente délibération ; DIT que cette Charte aura valeur d'engagement moral pour les élus de la Commune nouvelle ;

DÉCIDE qu'une délibération ultérieure, devant intervenir en 2016, précisera le taux de fiscalité de chaque commune pour 2016, l'harmonisation des taux de fiscalité locale devant intervenir en 2017,

DIT qu'attache sera prise dans les jours à venir auprès de Monsieur le Préfet de la Mayenne par les deux maires concernés, afin de lui demander d'acter par arrêté la création de la Commune nouvelle de "Sainte-Suzanne -et- Chammes".



## Rentrée Scolaire 2015/2016

Première rentrée pour Le RPI Sainte-Suzanne-Chammes. Pour la première fois, des jeunes Suzannais vont prendre le car pour aller à l'école; les jeunes Camelésiens (habitants de Chammes) en ont déjà l'habitude....

Cette année, ce sont les enfants de grande Section maternelle, de CP et de CE1 qui vont avoir cours à Chammes, et vont donc devoir prendre le car pour un « long voyage » de... 5 minutes !

Ce « voyage » qui, légitimement, pouvait soucier certains parents, notamment pour les plus jeunes enfants, se déroule dans les meilleures conditions. Après un peu d'hésitation du transporteur sur le point d'embarquement/débarquement des enfants, nous en sommes maintenant revenus, à notre préconisation initiale: l'aire de stationnement à côté de l'école, rue de Montsûrs. L'embarquement et le débarquement se font en toute sécurité sur le trottoir près du petit portillon (ancienne entrée de l'école) .

De même l'arrivée à Chammes est également sécurisée. Dès leur descente de car, les enfants rejoignent l'école par un petit escalier. Après avoir fait un voyage aller et retour avec eux le matin, je peux affirmer qu'ils ont apprécié; il fallait voir leur mine réjouie dans le car: Une nouveauté, prendre le car pour aller à l'école!

Bref, cette rentrée, un peu compliquée par l'arrêt maladie d'une enseignante, s'est bien passée.

Cerise sur le gâteau, le jeu dans la cour, avec une petite semaine de retard, est enfin installé. (Pour ceux qui ne sont pas encore allés près de la salle des fêtes, les jeux pour les enfants **de 6 à 12 ans** sont également utilisables depuis mi-août.)

Il en est de même pour les TAP qui ont redémarré avec un programme bien rempli; bientôt une petite nouveauté: des séances de découverte du judo, avec Bruno Massé, professeur diplômé.

Autre nouveauté, le club informatique va arrêter son activité, faute de participants. Nous allons récupérer la salle qu'il utilisait pour en faire le local permanent des TAP, facilitant ainsi le travail de nos animatrices qui n'auront plus chaque soir l'obligation de tout ranger dans les locaux de cantine.

Dans quelques semaines, nous ferons appel aux parents pour nous aider à rendre ce local plus accueillant. Nous pourrions y installer les 12 ordinateurs (10 autres doivent suivre) que la société Zodiac-Aerospace, vient de nous donner. (Merci à M. Lepors de La Rivière qui a été l'intermédiaire de cette donation).

Dans quelques jours, vous pourrez consulter, sur le site internet de Sainte-Suzanne, les photos prises par les enfants (ils ont à leur disposition des petits appareils numériques), et par les animatrices, dans le cadre des activités TAP.

Dans un premier temps, vous pourrez voir les photos réalisées au printemps dernier; les photos de cette nouvelle année scolaire viendront s'y ajouter régulièrement.

Daniel Vannier



HÔTEL\*\*-RESTAURANT-TRAITEUR  
« Beauséjour »  
hotelstesuzanne@yahoo.fr  
hotelstesuzanne.com  
4-6 rue de la Libération  
53270 SAINTE-SUZANNE  
SANDRINE et STEPHANE HUCHET 02 43 01 40 31

AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS  
**LAMY**  
Z.A. DES COÉVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE  
02.4301.4001



## Sainte-Suzanne perd trois Amis

Fin août / début septembre ont disparu trois personnages attachants qui ont beaucoup contribué, chacun à leur manière, à la vie collective de Sainte-Suzanne.

### Annick Poirier

De nombreux suzannais assistaient le 25 août, à la Basilique d'Évron, à la sépulture d'Annick Poirier, notamment ses amis commerçants.

La maladie l'a empêchée de continuer l'œuvre d'André Poirier décédé en avril 2011. Ils s'étaient connus dans les années 1968. Outre leur métier, lui avec son entreprise de peinture en bâtiment, elle avec son magasin d'Évron (dont personne ne peut ignorer la fresque peinte sur le pignon, rue de Ste-Gemmes près du Crédit agricole), ils ont collectionné toute leur vie. Leur maison de *La Bignonnière*, route de La Crouzille, était devenue une sorte de caverne d'Ali Baba, un musée fantasmagorique, un garage-entrepôt-atelier-grenier des souvenirs d'antan. On pouvait y voir tout le mobilier et équipements d'une classe d'autrefois, des collections de brocs, de jouets mécaniques d'autrefois, de postes de radio, de soldats de plomb, de machines à sous, de Meccano, de Playmobil, ou de plaques émaillées... Un manège, un étang, des oies, des Saint-Bernard... Un capharnaüm inouï mais envoûtant et sympathique qu'Annick appelait le « *souï de Dédé* ». Sans compter les véhicules de collection, la Rosalie, le corbillard, la traction, la voiture de pompiers, la 2cv *Vache qui rit*... Et le « petit train touristique » qui œuvra plusieurs étés à Sainte-Suzanne, conduit par André ou par Riton...



Annick n'était pas en reste et avait disposé au Musée du jouet, à droite en entrant, sa propre collection de poupées... Son ours blanc disposé sur les marches indiquait de loin que le musée était ouvert... C'est elle qui confectionna les premières banderoles annonçant les fêtes sur la place A. de Loré, ou les blasons de Sainte-Suzanne en autocollants de différents formats. Elle participait aussi beaucoup à la vie locale à Évron, notamment à la Basilique.

Avec ses chapeaux Vintage et sa Peugeot cabriolet rouge, Annick était un personnage chaleureux et attachant que la maladie a ravie trop tôt. *Merci Annick pour ce que toi et André avez fait pour l'animation de Sainte-Suzanne. Bon courage à tes enfants.*

### Roland Morteveille

Petit-fils, fils et frère de maires de la Commune, Roland Morteveille s'est éteint à Laval le 5 septembre. Habitant Yerres (Essonne) l'hiver, et Sainte-Suzanne l'été, au quartier de la Rivière qu'il aimait tant, il a fait toute sa carrière comme Ingénieur à la Compagnie générale des Eaux à Paris, y menant aussi une vie associative active (il fonda dans les années 1960 la « *Maison des copains de la Villette* » -club de prévention de la délinquance - avec notamment l'abbé Guy Gilbert).

Peu ici connaissaient son engagement discret pour les activités culturelles et associatives de Sainte-Suzanne. Il vécut rue de la Libération en été pendant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, participa à la lutte contre l'incendie de la Butte-noire en 1949. Il rencontra en août 1951 à Sainte-Suzanne sa future épouse Odile Charbonnier qui passait alors ses vacances chez le chanoine Ravault rue des Charrières.

Dès 1962 il adhère aux « *Amis de Ste-Suzanne* », en 1966-67 participe aux débroussaillages et fait participer ses enfants au premier « *Son & Lumière* » de la Commune. C'est à Noël 1970 qu'il acquiert « *la grande maison de l'Aubépin* », rue du Pont d'Erve. En y faisant les travaux il trouve, cachés depuis deux siècles dans une poutre, des bons du grenier à sel de Sainte-Suzanne qui seront plus tard exposés au Musée de l'Auditoire. Très récemment encore, passionné de l'histoire de la guerre de 1914-1918, il prête au Musée de nombreux objets et documents pour l'exposition du Centenaire. Ses recherches permettent aussi de retrouver la trace de plusieurs Suzannais inconnus mais devenus célèbres dans leur spécialité (Robert Triger, Alexis Muzet, Eugène Ledrain) ou résistants, déportés et morts pour la France : Charles Morand, Henri Chantrel (des plaques ont été posées à leur mémoire sur le Monument aux Morts). Il fut aussi longtemps président de la ferme équestre « *La Licorne* » à la Sorie.

C'est grâce à ses recherches généalogiques expertes qu'il a pu retrouver plus de 4 000 ancêtres « *Morteveille* », – en remontant pour le plus ancien à 1560 –, mais aussi compléter l'arbre généalogique de nombreuses autres familles d'origine suzannaise.

Membre du cercle généalogique *Gen53*, (pour lequel il avait organisé l'une de leurs rencontres annuelles à Clairbois), il contribuait aussi bénévolement depuis des années, sous l'égide des Archives départementales, au relevé exhaustif d'actes d'État-Civil du XIX<sup>e</sup> siècle à Sainte-Suzanne. Continuant ce travail jusqu'à ces derniers mois, il a pu couvrir la période de 1800 à 1866, facilitant ainsi le travail de recherche de nombreux généalogistes amateurs.

Fier de ses racines, conteur intarissable, bavard invétéré, râleur polyvalent, collectionneur atypique (... de clés à molette, de canards, de baguettes asiatiques, de cartes postales de Sainte-Suzanne mais aussi de cartes représentant exclusivement des cartes géographiques...), c'était un personnage attachant et chaleureux qui s'est aussi beaucoup consacré, avec son épouse, à travers leur nombreuse famille, à faire battre avec bonheur pendant 45 ans le cœur de « *la Grande maison* » à La Rivière, entourés de leurs 4 enfants, 13 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Roland n'aura pas eu le temps de connaître le ou la 3<sup>e</sup>, qui arrive en octobre...

Illustration : Roland Morteveille costumé pour la Fête des Lavois à la Rivière, août 2010.



### Jean-Claude Caballero

Deux jours après lui, s'éteignait Jean-Claude Caballero, après une dure et longue lutte contre la maladie. Toute sa famille et ses amis réunis au cimetière le 11 septembre témoignaient du chagrin de tous et de l'émotion que son départ a unanimement suscités.

Jean-Claude, c'est L'AMI par excellence, celui qui est toujours là pour aider, pour collaborer, quand c'est pour une Cause à laquelle il adhère. Parisien pour son travail, il était devenu Suzannais d'adoption, faisant vivre *La Gravelle*, apportant son cœur, son dévouement, son énergie à la vie collective. Un CITOYEN dans le sens le plus noble du terme.

A Sainte-Suzanne il symbolisait ce que les **Bénévoles** apportent avec un total désintéressement à la vie du village.

Pour la Commune, il était responsable depuis 2008 de la lutte contre les nuisibles jusqu'à sa récente prise en charge par Marc Renard et la création du FGDON local.

Pour les associations, il collaborait activement aussi bien :

à la **Truite Suzannaise** pour la bonne marche de l'écloserie, la pêche en rivière ou à l'étang des Chauvinières ; garde particulier assermenté, il était chargé de la surveillance du plan d'eau des Chauvinières et de la rivière Erve sur le territoire de Sainte-Suzanne;

au **fil d'Argent** présidé par son épouse Bernadette, pour les activités dans la salle Fernand-Bourdin ou le montage du stand des crêpes ;

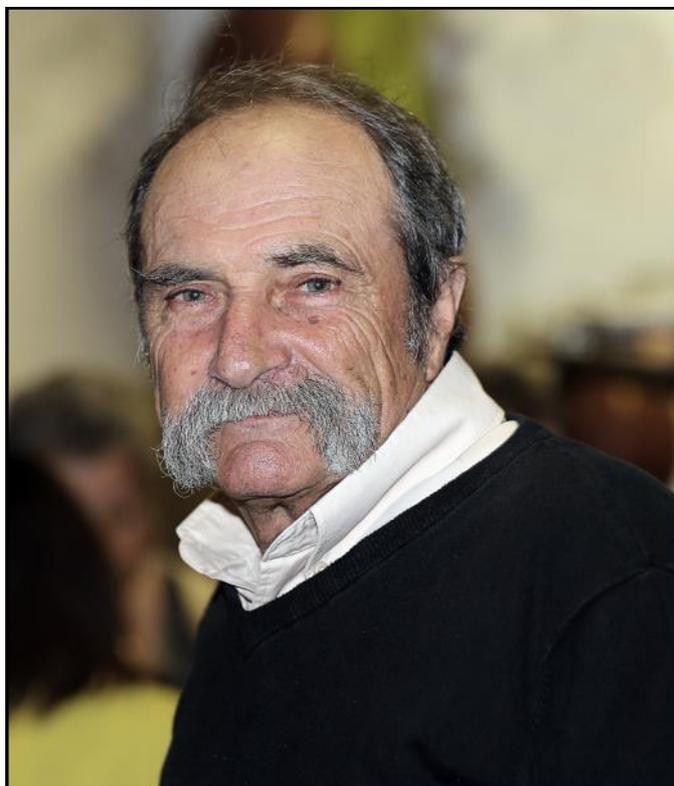
aux **Francs-Tireurs Suzannais** dont il était le vice-président et membre de la section randonnée , ou pour la participation aux tournois de pétanque ;

à **Médiéville53** aussi à de multiples occasions (fêtes médiévales, jeux d'antan, 14 juillet, montage et démontage de stands, barnums et buvettes).

*Je ne t'oublierai pas, Jean-Claude, « Caba » comme tout le monde t'appelait, la chaleur et la sincérité de ton amitié, (malgré ta difficulté à me tutoyer et à m'appeler autrement que « M. le maire »), la sincérité de tes engagements, ton franc-parler, tes conseils avisés, ta façon de voir la vie, tes capacités d'organisation et ta présence efficace dans l'action. Tu as bien mérité de Sainte-Suzanne.*

*Lors du dernier marché de Noël, nous étions tous deux préposés à la cuisson du boudin, une fois encore parmi tous les amis bénévoles qui se retrouvent pour bosser des heures en faveur des associations, avant de finir la journée autour d'une « Suzannaise ». Merci, Caba, je reste avec ce beau souvenir. Bon courage Bernadette.*

Jean-Pierre Morteveille



Et Merci à Anaïque de nous avoir transmis cette belle phrase : « *J'aime à penser que nos amis, nos amours... allument au-dessus de nos têtes leurs propres étoiles que l'on peut ensuite retrouver, à certains moments choisis, pour leur parler encore et leur dire ce que l'on avait oublié de partager* ».

## CARSAT des Pays de Loire

**Je suis retraité de la Carsat, je reste informé!**

Actualités sur la législation retraite,

Questions/réponses de nos experts,

Conseils pour bien vieillir,

Agenda de nos événements...

Recevez, gratuitement tous les deux mois, dans votre boîte e-mail, notre newsletter en vous inscrivant sur [carsat-pl.fr/Retraités/Publications](http://carsat-pl.fr/Retraités/Publications)

Carsat Retraite & Santé au travail  
Pays de la Loire

Je m'inscris à la newsletter

Fréquence Retraite  
l'information des retraités

## Spectacle médiéval au camp des Anglais

### L'Ours Authentique

Un apiculteur, Franck Lagrelle s'est installé il y a quelques mois au lieu-dit les Défaits à Sainte-Suzanne. L'entreprise "l'Ours Authentique" est née de la passion de ces deux apiculteurs. Franck Lagrelle est présent sur le marché, le samedi place Ambroise-de-Loré. Il propose une sélection de biscuits, bonbons, pains d'épices et pâtisseries. Sur son étal, on peut aussi trouver des produits cosmétiques haut de gamme à base de miel, fabriqués de façon artisanale. Prochainement les ruches vont être installées dans un pré loué par la Commune à proximité du carrefour du contournement (RD9) et de la route d'Assé. La proximité de la rivière plaira aux abeilles ! Les Suzannais qui pour la première fois ont pu acheter du miel de sa production se sont montrés très satisfaits de la qualité du produit !

### L'épopée de l'Ours Authentique

Un ours célèbre, des écuyers, des combats avec armes, du tir à l'arc, des sonneurs de trompe étaient au programme du spectacle médiéval organisé par Frank Lagrelle dimanche 13 septembre sur le site du camp des Anglais, pour faire connaître la création de son entreprise « l'Ours authentique ».

Pas de spectacle médiéval sans reconstitutions historiques et démonstrations de chevalerie: elles ont été assurées par la troupe des Écuyers de l'histoire de Sainte-Gemmes-le-Robert, avec des représentations toutes les heures.

Étaient également présents l'association " Spectacle et Chevalerie " (camp médiéval, initiation au tir à l'arc...) et nos amis les sonneurs de trompe de Villiers-Charlemagne. Le site du Camp des Anglais est un site à retenir pour ce type d'animation ou de spectacle.

### Le clou du spectacle: l'ours Valentin

Valentin, un ours de 2m, pesant 240kg a été la vedette de l'après-midi.

Dressé par Frédéric Chesneau, Valentin est habitué des plateaux télé et de cinéma. Valentin a notamment tourné dans " les Kaira", "Joséphine ange gardien " et dans une publicité aux côtés du champion du monde de judo Teddy Riner.

Le spectacle proposé par Frédéric Chesneau a été élu meilleur spectacle animalier en 2009.

### Mais qui est Valentin?

C'est Frédéric Chesneau dresseur de Valentin qui nous l'explique:

*"Valentin (6 ans) est né en captivité; il vit dans un grand parc et se produit environ une journée par semaine partout en France. Il n'a pas d'anneau dans le nez, pas de chaîne au cou, ses griffes et ses dents ne sont pas coupées; il n'a pas de collier étrangleur, mais un simple collier et une laisse. Si je suis armé d'un long bâton terminé par une pointe, ce n'est pas pour le blesser mais tout simplement pour y fixer le chamallow dont il est très friand et que je lui offre en guise de récompense.*

*Alors même que les vétérinaires reconnaissent qu'il s'épanouit grâce aux spectacles, des associations s'opposent en permanence à cette activité. Nous considérons Valentin comme un ambassadeur qui aide à sensibiliser le public à la cause des ours sauvages."*

*Le public, quant à lui, a apprécié à la fois la prestation de l'ours et l'humour de son dresseur (et visiblement ami !) Frédéric Chesneau. Merci à Frank Lagrelle pour son initiative.*



*La légendaire rando au pays des légendes. Sous son vert manteau, au creux de ses chemins, au détour de ses paisibles hameaux, au fil de ses crêtes, sous les berges de ses ruisseaux clairs, la Grande-Charnie abrite des êtres et recèle des sites de Légende depuis la nuit des temps: les Houbilles, la Dame Blanche, la croix de Malitourne, la table du Diable. Mais, même pas peur, et on y revient toujours, au Roc ! car, d'en haut de ses rochers, Sainte-Suzanne veille sur tous les fiancés de la Charnie et impossible de ne pas en tomber amoureux."*

Dimanche 13 septembre avait lieu à Sainte-Suzanne le Roc suzannais, 15<sup>e</sup> étape du Tour de la Mayenne VTT, organisée par la section VTT du Club Athlétique Évron. Depuis plusieurs années, cette épreuve est devenue incontournable pour bon nombre de vététistes et de randonneurs pédestres.

Malgré le temps exécrable du début de matinée, ce rendez-vous sportif a attiré quatre cents participants.

De nombreuses formules étaient proposées aux sportifs :

Du VTT sur des circuits allant de 10 à 80 km,

De la marche et de la marche nordique sur des parcours de 10 et 17 km,

De la rando trail sur 10, 18 et 28 km.

Cependant, les mauvaises conditions météorologiques ont incité beaucoup de participants à se replier sur des tracés courts. Et, à l'arrivée, le passage au jet des machines et à la douche des vététistes et des randonneurs s'imposait !

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## PROJET D'ELABORATION DU PLU ET DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Par arrêté n° 30-2015 du 28 août 2015, Monsieur le Maire de Ste-Suzanne a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et du zonage d'assainissement.

Monsieur Gilbert MAUDET, commissaire divisionnaire de la Police Nationale en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire.

Monsieur Alain LAINÉ, notaire en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête sera déposé en mairie pendant 32 jours du mardi 29 septembre 2015 au vendredi 30 octobre 2015 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux (mardi et vendredi : 8h30-12 h30 et 13h30-17 h ; jeudi 8h30 -12h30 ; samedis 10 et 24 octobre 2015 de 9h à 12h) et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, en mairie de Ste-Suzanne 1 place Hubert II de Beaumont 53270 Ste-Suzanne ou par voie électronique à : [contact@ste-suzanne.com](mailto:contact@ste-suzanne.com).

Le commissaire enquêteur recueillera, en personne, dans la salle du Conseil Municipal, les observations du public, les jours et heures ci-après :

- Mardi 29 septembre 2015 de 9h à 12h
- Samedi 10 octobre 2015 de 9h à 12h
- Vendredi 23 octobre 2015 de 14h à 17h
- Vendredi 30 octobre 2015 de 14h à 17h.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant une durée de 1 an à compter de la clôture de l'enquête.

## À propos des réfugiés Syriens et Irakiens : précisions

Le 10/9/2015, la presse s'est hâtivement fait l'écho d'une dépêche à l'AFP signalant que la Direction générale de l'association *VVF-villages* était prête à se mobiliser pour accueillir des réfugiés dans certaines de leurs installations (20 sur 89). Cela provenait en fait au départ d'une sollicitation d'un maire de Saône-et-Loire à laquelle *vvf* a proposé de donner suite.

Les médias locaux ont aussitôt publié des articles alors même qu'aucune réunion avec la Préfecture n'avait eu lieu et que le Ministère de l'intérieur n'avait lui-même encore donné aucune ligne directrice. Des réactions sont immédiatement apparues, les unes (les plus nombreuses) d'habitants proposant leur aide bénévole, matérielle ou technique, les autres d'habitants menaçant de quitter immédiatement la Commune si des réfugiés y arrivaient... Le meilleur et le pire de l'âme humaine apparaissent toujours en condensé dans ces moments-là.

Le maire, fortement sollicité par ces médias, a indiqué que sur le fond, personne, naturellement, ne pouvait rester insensible à l'actualité bouleversante ni au drame humanitaire de ces réfugiés fuyant la guerre et un régime dictatorial où leur vie même est menacée. Les exemples ne manquent pas dans l'Histoire. Le général de Gaulle lui-même, opposé au régime de Vichy, s'est réfugié à Londres pour continuer la guerre ; l'un de nos récents présidents de la République est fils d'immigré hongrois ; Sainte-Suzanne au XX<sup>e</sup> siècle a accueilli d'ailleurs des réfugiés à plusieurs reprises. Il s'agit aussi, simplement, de Valeurs universelles d'humanité et de solidarité : solidarité, notamment, entre Pays de l'Europe de l'Ouest (Allemagne notamment). C'est ainsi que la France organisera l'accueil de 23 000 personnes sur 2 ans.

Sur le plan concret par contre, de nombreux problèmes se posaient : combien de réfugiés, quand, quelle durée, sous quel statut (migrants ? demandeurs d'asile ? réfugiés politiques ?...), qui prend en charge le logement, la nourriture, la scolarité, les transports, la traduction, la santé, la recherche d'emploi, etc...

La direction régionale de *vvf-villages*, indiquait le 15/09 que son offre se limitait à 2 à 5 pavillons (donc env. 5 à 20 personnes), et exclusivement à la période du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 1<sup>er</sup> mars 2016.

Or, l'accueil de réfugiés est du ressort de l'État. Le Préfet de la Mayenne s'est entretenu longuement dès le 11 septembre avec le maire. Une réunion destinée à tous les élus a eu lieu en Préfecture le 17 avec plusieurs dizaines de maires mayennais, les services de la Préfecture, et les associations impliquées.

Il en ressort que le placement temporaire ou l'hébergement d'urgence des **demandeurs d'asile** est du ressort exclusif de la Préfecture (logements dédiés HUDA et CADA, en liaison avec *France Terre d'asile*). Les communes ne peuvent entrer dans ce dispositif.

Quant aux personnes obtenant le **statut de réfugiés** après vérification par l'OFPRA, ils viennent pour s'intégrer, travailler et vivre dans un pays en paix, et non pour obtenir un logement transitoire. Il a donc été convenu avec la Préfecture que la proposition de les loger dans un *village de vacances* qui a besoin d'accueillir à nouveau des touristes dès le mois de mars, n'était pas adéquate, et que l'éventuelle cohabitation touristes/réfugiés n'était pas pertinente. Cette option est donc abandonnée.

Par contre, la Préfecture fait appel aux bailleurs sociaux et aux communes disposant de logements sociaux vacants, pour proposer un ou deux logements disponibles à louer. Ces propositions éventuelles aideront à élaborer un *schéma départemental d'accueil de réfugiés* permettant de proposer à Paris un certain nombre de places pour des personnes déjà répertoriées qui disposeront dès leur arrivée en Mayenne, ou pour le moins rapidement, du statut de réfugié (avec couverture des frais par l'État).

La commune de Sainte-Suzanne n'est donc sollicitée que dans ce cadre et au même titre que toutes les communes de la Mayenne, sur une base de leur volontariat éventuel : rien ne sera imposé.

## Les Petites Cités de Caractère exposent à la Bergerie



Samedi 19 septembre, l'Association des Petites Cités de Caractère organisait, à la Bergerie du château de Sainte-Suzanne le vernissage de l'exposition des œuvres primées lors des « journées des peintres dans la rue » qui ont eu lieu dans chacune des 7 PCC de la Mayenne.

Une quarantaine de toiles y étaient exposées.

La toile sur la commune de Chailland peinte par Olivier Lemesle a obtenu le prix du jury des élus.

Le public a choisi la toile représentant la commune de Saint-Pierre-sur-Erve peinte par Yves Aubry.



## Fête des vieux papiers

### 4ème fête des Vieux Papiers à La Rivière

On dit souvent, qu'à de rares exceptions, une nouvelle animation locale s'installe progressivement. Cette quatrième année sera sans aucun doute, la confirmation de la pérennisation des « Vieux Papiers » dans le « Paysage Suzannais ».

Dimanche 6 septembre, un public averti et collectionneur de vieux papiers s'est donné rendez-vous à la Rivière. Cette manifestation par le nombre d'exposants est devenue incontournable.

On notera la belle prestation de Valérie Haltebourg en chanteuse de rue. Nous la connaissons déjà en actrice dans la pièce "le lavoir"; le public enthousiaste a repris en chœur son répertoire de chansons populaires.

Aidée par un beau soleil, par l'élargissement de ses activités, les vieux outils, les activités autour du cheval, l'ouverture aux artisans locaux, et la très bonne idée de plusieurs membres de l'équipe d'animation d'ouvrir leurs cours, leurs jardins aux exposants, cette 4ème fête des vieux papiers fut un très grands succès.

Certains anciens Parisiens de la Rivière ont eu l'impression, en ce dimanche après-midi, d'être revenus dans le métro aux heures de pointe... A la fin de cette superbe journée, tous, organisateurs, exposants, visiteurs, étaient ravis. Nombre d'exposants ont déjà annoncé leur présence pour la 5ème édition...



## France Adot



*"Le don de vie, quoi de plus beau!...  
Préservez ce joyau de solidarité humaine  
Qu'est le don bénévole et anonyme."  
(Professeur Jean Dausset, Prix Nobel de Médecine)*

L'association **France Adot 53** est présente sur tout le département pour aller à la rencontre des mayennais, les **sensibiliser**, les **informer** et **répondre** à leurs questions concernant les **dons d'organes** et de **tissus humains** dont **la moelle osseuse**.

En France, alors que près de **80 %** des personnes interrogées se déclarent favorables au don d'organes, en 2014, **20 311 personnes** étaient en attente de greffes, **5 357 patients** ont reçu un organe.

Porter sur soi une carte de donneur d'organes est un engagement fort.

Mais il est primordial de faire connaître sa volonté à ses proches pour qu'ils puissent en témoigner.

### FRANCE ADOT 53

BP 90634 – 53006 LAVAL CEDEX

TEL/REP : **02 43 90 68 10** COURRIEL : [franceadot53@orange.fr](mailto:franceadot53@orange.fr) SITE : [www.france-adot-org](http://www.france-adot-org)

## Fouilles au camp des Anglais

L'Histoire dit que le camp des Anglais a servi de base, de 1083 à 1086, à Guillaume le Conquérant pour tenter d'assiéger la Cité.

Actuellement, une équipe d'enseignants et d'étudiants rennais mène des fouilles sur le site pour vérifier sa datation, déterminer les modes d'occupation et savoir si l'Histoire dit vrai.

C'est la troisième campagne de fouilles que mènent Pierre-Yves Laffont, enseignant-chercheur, et Lucie Jeanneret, doctorante à Rennes2.

Assistés d'une douzaine d'étudiants en histoire et archéologie, ils travaillent cette année sur un chantier ouvert de 700 m<sup>2</sup>, situé à l'ouest du petit camp.

Après un premier décapage à la pelleuse, ils recherchent minutieusement, pelle, truelle et brosse en main, le moindre indice qui pourrait permettre de dater le site. Et ils ont été récompensés de leurs efforts. Depuis le 31 août, ils ont mis à jour, sous l'épaisseur de cailloux qui servait de fondations au talus, un ensemble de pièces carbonisées sur une longueur de 18 mètres. C'était certainement une construction en bois qui a brûlé et dont la datation se situe entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle. Même chose pour les morceaux de poterie qui ont également été mis à jour. Une étude au *carbone 14* devrait affiner la datation.

Depuis que les fouilles ont été lancées en 2013, on sait que le site a été fortifié, entre le milieu du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle, par un talus construit avec les pierres et la terre prise à proximité, d'où les grands fossés qui entourent le camp. Le siège de



la cité dans les années 1080 entre dans cette fourchette de datation.

Guillaume le Conquérant n'était donc pas le premier occupant des lieux. La découverte de divers objets d'équitation lors des premières fouilles indique que des aristocrates l'ont précédé au X<sup>e</sup> siècle.

On sait également qu'une troisième occupation a eu lieu, avant que le site ne devienne terre agricole, puis camp de Bongin, Beugi ou Camp des Anglais. Les fouilles se sont terminées le 18 septembre; le camp aura peut-être dévoilé encore d'autres secrets. A suivre !

## Recouvrement des recettes publiques

### Communiqué de la Direction Générale des Finances Publiques

La campagne de recouvrement de l'impôt sur les revenus de 2014 vient de débiter avec la mise en ligne, sur l'espace personnel sécurisé du site "impôts.gouv.fr", des premiers avis d'imposition.

Depuis plusieurs années, la Direction générale des Services Publics (DGFIP) s'est engagée dans la modernisation du recouvrement des recettes publiques. Elle offre désormais à l'usager la possibilité de payer en ligne toutes les sommes dont il est redevable, à savoir:

**l'impôt sur le revenu** ainsi que **les taxes d'habitation et foncières** avec le site *impots.gouv.fr* ou l'application sur smartphone "*Impots.gouv*" (possibilité également d'opter pour le prélèvement mensuel ou à l'échéance);

**les amendes** avec le site *amendes.gouv.fr* ou l'appli "*Amendes.gouv*";

**Les produits locaux** avec *tipi.budget.gouv.fr*, si la collectivité a adhéré à ce service;

**Les timbres passeport** avec le site *timbres.impots.gouv.fr*.

Rapide, simple et sûr, le paiement dématérialisé est une réponse adaptée à notre volonté de favoriser le civisme en matière de paiement dans un contexte de maîtrise budgétaire. Il permet également un abondement plus rapide de la trésorerie de l'État et de la collectivité ainsi qu'une économie en matière de coûts de gestion.

## Mariage à l'Harmonie-Banda

Samedi 19 septembre, deux musiciens de l'harmonie-banda de Sainte-Suzanne se sont mariés à Évron: Caroline Provost et Mathieu Barrier.

À l'occasion, 70 musiciens des harmonies d'Évron et de Sainte-Suzanne ont joué ensemble dans la basilique d'Évron sous la direction de François-Marie Foucault, directeur du Conservatoire de Laval.

Jean-Michel Foucault, professeur de trombone et Suzannais a interprété un magnifique Ave Maria de Caccini.

La Banda'Suzanne, à laquelle appartiennent également les deux jeunes mariés, a ensuite animé la noce.

Sainte-Suzanne souhaite une belle vie au jeune couple et beaucoup de petits musiciens.



## Association "Musiques pour tous "



« *Musiques pour tous* » a le plaisir de retrouver la cantatrice américaine Cherise Lukow et la pianiste Claire Foison le dimanche 11 octobre, salle socioculturelle Maxime-Létard à 16 heures.

Ces deux artistes confirmées nous avaient enthousiasmés lors d'une prestation magnifique le 30 mars 2014. Le succès rencontré lors de ce concert avait présagé un possible retour, ce qui est fait.

Cette fois-ci, elles ont prévu un concert intitulé " *concert émotion* " au cours duquel se succéderont plusieurs aspects de leur talent.

Voici un aperçu du programme qu'elles interpréteront:

Opéra de Puccini, Catalini, Mozart ( avec le célèbre Air de la Reine de la nuit)

Musique sacrée: Ravel, Schubert ( Ave Maria)

Musique romantique piano seul ( Chopin, Moussorgsky)

De plus, Cherise chantera entre autres des extraits de musique américaine (Summertime de Gershwin, West side story de Bernstein)

Un après-midi de mélodies qui nous entrainera vers des horizons enchanteurs...

Rappel des tarifs: adultes 12€, adhérents 8€, enfants et étudiants 5€

Renseignements et réservations au 02 43 01 48 90 ou 06 15 89 84 77

## Insee - Enquête Statistique

### Enquête Statistique " conditions de travail et Vécu du travail "

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, du 1er octobre 2014 au 30 juin 2016, une enquête statistique sur les conditions de travail et le vécu du travail.

Cette enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles: les horaires de travail, les marges de manœuvre, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de collecter les informations vous concernant prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



**SAV System** | Installation  
Entretien  
Dépannage

RGE  
ECO  
artisan

S.A.V. agréé • Dépannage 7/7 • 06 71 06 45 97 -  
Particuliers & Professionnels - 0671064597@orange.fr

Chauffage • Plomberie • Climatisation • Géothermie  
• Aerothermie • Solaire • Bois  
22.24 rue de Montsurs 53270 sainte Suzanne

## La roue du Moulin du Gohard en cours de rénovation



### **SAPEUR-POMPIER DE SAINTE SUZANNE**



**Dimanche 8 Novembre 2015 à 14 heures**

#### **A Gagner :**

- 1 Bon d'achat de 250€
- 1 Bon d'achat de 100€
- 1 Caméra de Sport
- Petits Electroménagers



#### **- Lots :**

**Jus de fruits, Petit Déjeuner,  
Apéritifs, Digestifs, Alimentaire**

**+ 2500€ de lots**

#### **LOTO +**

**1 Caddie Garni**

**1 Bon d'Achat  
(Valeur 150€)**

Ouverture des portes à 12h30 – Première partie à 14 heures

Salle socioculturelle Maxime Létard 53270 Sainte Suzanne

#### **SANS RESERVATION**

Sur place, buvette, casse-croustes, café, chocolat, gateaux, crêpes, confiseries.

**1carton 3€ - 3 cartons 8€ - 7 cartons 15€ - 11 cartons 20€**

## Maison Départementale de l'Autonomie

Vous êtes une personne âgée en perte d'autonomie, une personne en situation de handicap ou un proche, la Maison départementale de l'Autonomie vous accompagne dans vos démarches de la vie quotidienne: aménagement du logement, aide à domicile, ouverture de droits, entrée en établissement, insertion professionnelle, scolarisation, la Maison départementale de l'Autonomie propose, gratuitement, ses services de proximité aux usagers sur l'ensemble du territoire départemental en prenant appui sur un réseau de **12 antennes territoriales**. **Où s'adresser?**

**Sans rendez-vous  
Laval  
Maison départementale de l'Autonomie  
16, rue Albert Einstein  
Du lundi au vendredi**

**sur rendez-vous  
Évron  
1, rue de la Libération  
Tél: 02 43 677 577  
e-mail: mda.accueil@lamayenne.fr**

## Journées du Patrimoine et exposition photos (19 et 20 septembre)

Le moulin du Petit Gohard a été un des seize moulins exploités sur l'Erve, dans le faubourg de la Rivière, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Le bâtiment actuel date du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Récemment restauré, il s'ouvre régulièrement au public, notamment pour les Journées du patrimoine, avec comme guide, Vincent Houillière, son nouveau propriétaire.

**Le public (450 personnes) a découvert la salle de la roue et l'ancienne salle des piles. Une exposition photos de Pierre Lépine et du nouveau club photo de l'association Médiéville53, a agrémenté la visite du moulin.**



**Des lunettes spéciales sont nécessaires pour voir les photos en relief (3D)**



## Un départ à la retraite .....une naissance



Etienne



avec son fils Martin né le 24 mai 2015



Mme RENOU Christiane a été embauchée le 1<sup>er</sup> mars 1992 en tant qu'agent d'entretien à la commune de Sainte-Suzanne.  
Elle a été titularisée le 1<sup>er</sup> mars 1993.  
Elle a pris sa retraite le 31 août 2015.



# NOUVEAU !!!

PRÈS DE CHEZ VOUS...

## ADP'élec

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

.....David PÉRICHET.....

- Installation électrique neuf & rénovation
- Chauffage électrique
- Ventilation
- Dépannage
- Interphonie
- Sanitaire

Contactez-moi pour  
1 étude PERSONNALISÉE  
et GRATUITE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - David PÉRICHET  
53270 SAINTE-SUZANNE

© 06 15 67 69 75 - Mail : david.perichet@gmail.com

## Les Animations CIAP - Octobre-Novembre

**CIAP / Château/Donjon/Bergerie** – Horaires et périodes d'ouverture jusqu'au 30 juin 2016 : tous les jours : 9h45 – 12h30 / 13h30 – 17h15 sauf les week-ends et les jours fériés de mai, juin et septembre : 10h – 13h ; 14h – 19h

**Contact :**

Château de Sainte-Suzanne/CIAP – 1, rue Fouquet de la Varenne – 53270 Sainte-Suzanne Tél. : 02 43 58 13 00

Courriel : [chateau.ste-suzanne@lamayenne.fr](mailto:chateau.ste-suzanne@lamayenne.fr) Site internet : [www.chateaudesaintesuzanne.fr](http://www.chateaudesaintesuzanne.fr)

### Exposition

**Jusqu' au 31 mars 2016:** " *Sculptures animalières* ", une collection de bronzes animaliers XIX<sup>e</sup> /XX<sup>e</sup> siècle conservée à Château-Gontier. 2ème étage du CIAP - Tarif: entrée du CIAP

### La fête de la science 2015

Samedi 10 octobre de 14h à 17h - atelier de manipulation et d'expériences autour des techniques de moulage de la sculpture (familles) - **gratuit**

Dimanche 11 octobre à 15h - Rencontre avec (Échanges avec Paul Macheret, dirigeant d'une fonderie d'art CIAP - **Gratuit**

### Autour d'Auguste Alleaume

Vendredi 13 novembre à 18h30 - 2ème étage du CIAP - Présentation-dédicace de l'ouvrage consacré à Auguste Alleaume dans la collection " Images du Patrimoine" - **Entrée libre**

Samedi 14 novembre à 15h: Circuit-découverte sur les pas d'Auguste Alleaume - **Tarif: 5€**

Rendez-vous à l'entrée du cimetière de Vaiges

### Vacances au château

"Ma silhouette animale" Mardi 20 et 27 octobre - Jeudis 22 et 29 octobre à 11h durée 1h30

Public 5/7 ans - **Tarif: 2€ sur réservation**

" Mon moule en plâtre " Mardi 20 et 27 octobre - Jeudis 22 et 29 octobre à 14h durée 2h

Public 8/12 ans - **Tarif: 5€ sur réservation**

### Concert romantique

Dimanche 8 novembre à 15h - Grande salle du CIAP

En partenariat avec "Musiques pour tous " concert romantique avec la harpiste Pauline Hass - **Tarif: 2€**

### Les Visites-Découvertes

Dimanche 18 octobre et dimanche 15 novembre à 15h - Visites commentées de l'exposition " Sculptures animalières "

**Tarif: Entrée du CIAP + 2€**

Dimanche 1er novembre à 15h, 15h30, 16h, 16h30 - Les instantanés du CIAP: " les idées reçues sur le patrimoine - **Gratuit**

Dimanche 22 novembre à 15h - Visite-Atelier thématique du CIAP " autour des matériaux " " **Tarif: Entrée du CIAP +**



*Lily Institut*

06.85.68.98.09.

Piger Aurélie  
14 rue du camp des Anglais  
53270 St Suzanne

N'hésitez pas à prendre rendez vous...



Rousseau Numa  
09.66.84.08.15

ROUSSEAU  
diffusion Automobiles

ZI des Nochetières  
53600 Evron

Rousseau.diffusion@orange.fr

## Les Animations : 4ème trimestre 2015

### Mercredi 7 octobre

Randonnée pédestre à Saint-Cénéry - 11 km - Rendez-vous à 14h Place de l'église à Saint-Cénéry - « FT Suzannais »  
Petite randonnée: Montsûrs - Rendez-vous: 13h30 - Parking de la Croix Couverte à Ste-Suzanne (Camping)

### Samedi 10 octobre

Signature de la Charte de *Commune nouvelle* entre Chammes et Sainte-Suzanne, en présence de M. Jean-Paul Delevoye ancien ministre, ancien président de l'AMF, président du Conseil Économique, Social et Environnemental, du Préfet de la Mayenne et des personnalités du département.

### Dimanche 11 octobre

14h45: Place Hubert II - **visite commentée de la Cité** - « Association des Amis de Sainte-Suzanne »

16h: salle Maxime Létard - **Concert d'art lyrique** avec Chérise Lukow (cantatrice) et Claire Foison (pianiste) - " Musiques pour tous "

### Mercredi 21 octobre

Randonnée pédestre à Saint-Germain-de-Coulamer - 10 km - Rendez-vous à 14h15 Place de l'église à Saint-Germain-de-Coulamer - « FT Suzannais »

Petite randonnée: Saint-Georges-sur-Erve- Rendez-vous:13h30 - Parking de la Croix-Couverte à Ste-Suzanne (Camping)

### Jeudi 22 octobre

14h : Commission développement des *Plus Beaux Villages de France* à Lyons-La-Forêt (Eure) – JP. Morteveille.

18h30: salle Fernand-Bourdin – **Arrivée du car de l'échange franco-allemand et accueil du nouveau maire de Sulzheim. Le maire de Sulzheim sera logé par Vincent Houllière au moulin du petit-Gohard.**

### Vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 octobre

**Jumelage Sainte-Suzanne - Sulzheim - Échange Franco-Allemand - " Comité de jumelage "**

### Samedi 24 octobre

Bureau du conseil d'Administration des Plus beaux villages de France à Lyons-la-Forêt (27) – JP. Morteveille

### Jeudi 29 octobre

12h: salle Fernand-Bourdin – **Banquet du « Fil d'Argent »**, réservé aux adhérents.

### Mercredi 4 novembre

Randonnée pédestre à Bais - 8 km - Rendez-vous à 14h au plan d'eau de Bais - « FT Suzannais »

Petite randonnée: Bais - Rendez-vous: 13h30 - Parking de la Croix Couverte à Ste-Suzanne (Camping)

### Dimanche 8 novembre

14h: salle Maxime-Létard-**loto des sapeurs-pompiers** « amicale des sapeurs-pompiers »

### Mercredi 11 novembre

**11h: place Ambroise de Loré - 97ème anniversaire de l'armistice - cérémonie au monument aux morts - " Commune "**

### Mercredi 18 novembre

Randonnée pédestre à Sainte-Suzanne - Rendez-vous à 14h salle des fêtes Fernand-Bourdin - **Goûter à l'issue de la randonnée** - « FT Suzannais »

### Vendredi 27 novembre

19h: salle Fernand-Bourdin - Soirée randonneurs - **Repas et Jeux de société** - " FT Suzannais "

### Samedi 5 décembre

**12h: salle des fêtes Fernand-Bourdin - Repas des aînés (gratuit pour les Suzannais âgés de 70 ans et plus) - repas animé par Noël Meslier - " commune - CCAS "**

### Dimanche 6 décembre

De 8h à 18h: salle Fernand-Bourdin - **Élections Régionales - 1er tour** - " Commune "

### Samedi 12 décembre

20h45: salle Maxime-Létard - **Concert de Sainte-Cécile** - concert annuel de l'Harmonie - " harmonie banda de Sainte-Suzanne "

### Dimanche 13 décembre

De 8h à 18h: salle Fernand-Bourdin - **Élections Régionales – 2e tour** - " Commune "

15h: salle Maxime-Létard - **Concert de Sainte-Cécile** - concert annuel de l'Harmonie - " harmonie banda de Sainte-Suzanne "

**De 10h à 18h30 - Marché de Noël - Animations associations et commerçants - "Médiéville "**

### Jeudi 17 décembre

15h: salle des fêtes Fernand-Bourdin - **Goûter de Noël** (Réservé aux adhérents de l'Amicale du Fil d'Argent)

### Jeudi 31 décembre

21h: salle Maxime-Létard - **Réveillon de la Saint-Sylvestre** - " Amicale des Sapeurs-Pompiers "



**“ PÉCHÉ DE GOURMANDISE ”**  
LE BISTROT  
3bis place Hubert II de Beaumont  
53270 SAINTE-SUZANNE

**Convivialité autour d'un verre**  
Dégustation de produits du terroir

Restauration  
Tartineries  
Salon de thé/Glacier

**RÉSERVATION : 06 25 45 66 39**

Siren 530 665 342 00010

Ce bulletin a été imprimé par nos soins le mardi 22 septembre 2015